La guerre civile en Espagne

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Burgos, 28 janvier. — Radio-Nacional a diffusé samedi soir, l'extrait suivant du communiqué officiel du grand quartier général de Salamanque :

« L'avance de nos troupes s'est poursuivie aujourd'hui dans tous les secteurs du front de Catalogne.

» Sur la route de la côte, nous avons occupé Arenys-de-Mar, à 40 kilomètres au nord de Barcelone. Au début de l'après-midi, nous avons complètement encerclé la ville de Granollers, occupé de nombreux villages dans toute la région, et l'avance se poursuit extrêmement rapide.

» Plus au nord, nous avons avancé sur une profondeur moyenne de 8 kilomètres sur la route de Manresa à Vich.

» Notre progression est aussi constante dans la zone des Pyrénées.

» Au nord de Mataro, nous nous sommes emparés d'un hôpital, dans lequel se trouvaient plus de 300 blessés. »

La vie officielle a repris à Barcelone où des mesures ont été adoptées pour la réouverture des écoles et des universités

Barcelone, 28 janvier. — (D'un envoyé spécial de l'Agence Havas) :

La vie officielle a repris à Barcelone avec l'arrivée du général Alvarez Arena, chef de l'occupation, et de MM. Jimenez Arnaud, chef du service de presse et José Maria Villa Camps, président de la députation.

Le ministre de l'éducation a nommé recteur de l'Université, M. Enrique Soler, qui occupait ce poste avant la proclamation de la République.

Les directeurs d'écoles, qui dépendent du ministère de l'Education, ont reçu de M. Quintana, secrétaire politique du ministre, des instructions relatives à la reprise du travail dans les écoles et les universités.

Des camions de vivres arrivent en colonne

Une importante colonne de camions est entrée samedi matin dans la ville chargés de vivres. Les distributions ont commencé aussitôt. Il n'y a plus de cris, plus de chants, de la rue monte le bourdonnement des groupes de gens qui font la queue devant les boutiques.

Tous commentent les événements.

Le butin récupéré par les nationalistes comprend des canons, des mitrailleuses et une somme importante en monnaies étrangères

Salamanque, 28 janvier. — Un communiqué officiel du grand quartier général déclare notamment :

« A Barcelone, parmi le matériel tombé entre nos mains, nous avons trouvé soixante-dix canons et mille mitrailleuses. Nous avons aussi trouvé dans des dépôts souterrains, 15 millions de litres d'essence.

» Dans un palais où vivait Négrin, nous avons déterré un coffret adressé au président du Conseil des ministres, qui contenait plusieurs millions de monnaies étrangères, une grande quantité de colliers et de bijoux divers. »

Le communiqué confirme enfin la découverte de deux couronnes de toute beauté, qui semblent être celles de la Vierge du Sagrario de Tolède.

Des phalangistes découvrent 60.000 kilos d'explosifs et pour 14 millions de tabac

Barcelone, 28 janvier. — Les services de la phalange espagnole ont découvert dans une cave, 60.000 kilos d'explosifs et un important stock de tabac, d'une valeur de 14 millions de pesetas.

A l'issue d'une messe, un important défilé de troupes a lieu dans Barcelone

Barcelone, 28 janvier. — (D'un envoyé spécial de l'Agence Havas) :

A l'issue d'une messe célébrée samedi matin, et à laquelle assistaient le général Solchaga et les généraux Ascensio Bautista Sanchez et Camillo Alonso Vega, de la division de Navarre, les troupes de requêtes ont défilé dans le Paseo Gracia, sous les acclamations de la foule.

Les tanks ouvraient la marche, d'abord une trentaine de tanks lourds pris aux gouvernementaux et mis en service dans l'armée franquiste, puis des tanks légers. Ensuite venait l'infanterie, en colonnes par douze, enfin, la cavalerie et l'artillerie.

Les nationalistes auraient fait cinq mille prisonniers depuis la prise de Barcelone

Front de Catalogne, 28 janvier. — (D'un des envoyés spéciaux de l'agence Havas) :

Le nombre des prisonniers capturés par les troupes nationalistes depuis la prise de Barcelone était évalué, samedi matin, à environ 5.000.

Un Conseil des ministres s'est tenu à Figueras...

Figueras, 28 janvier. — Les ministres se sont réunis en conseil, sous la présidence du docteur Negrin.

Aucune relation n'a été donnée sur cette réunion.

...où il est impossible de loger tous les réfugiés

Figueras, 28 janvier. — L'afflux des réfugiés venant de tout le secteur, a continué vendredi. La capacité de logement de la petite ville de Figueras ayant été tout de suite dépassée, il en est résulté un certain désarroi, dont le contrecoup se fait sentir dans les divers rouages gouvernementaux.

Un nombre impressionnant de véhicules de toutes sortes, arrivent à chaque instant et ne laissent pas de créer des difficultés, quant au ravitaillement en essence.

Sur la place principale de la ville, il est difficile de frayer un passage à sa voiture. Des charrettes à mulets, nombreuses, viennent encore ajouter des éléments de complications au problème du transport.

Un autre problème, celui du logement, apparaît jusqu'à ce jour impossible à résoudre. Les cafés ont été transformés en des sortes de centres d'hébergement, où tout un monde de soldats, de civils hors de l'âge militaire, de femmes et d'innombrables enfants, attend qu'une solution bien aléatoire intervienne.

Sous la surveillance de bataillons de gardes d'assaut, un lamentable cortège se presse à la frontière française

Perpignan, 28 janvier. — Depuis vendredi soir, le grand exode des populations catalanes vers la frontière française, est commencé.

Des bataillons de gardes d'assaut ont été envoyés de Figueras par les autorités espagnoles, et les soldats, le fusil à la main, s'évertuent à régler tant bien que mal, la circulation et à canaliser le flot des réfugiés.

Alors que vers la fin de l'après-midi de vendredi le désarroi était complet, au milieu de la nuit, l'intervention des gardes d'assaut et des carabiniers, commençait à se faire sentir, et la circulation automobile s'améliorait. C'est vers 16 heures, vendredi, que les premiers réfugiés ont commencé à se présenter à la frontière française du Perthus.

Jusqu'à présent 600 d'entre eux seulement ont été admis en France. Les centres d'hébergement installés aux environs de Perpignan, étant déjà bondés.

La frontière a été fermée vers 22 h. et a été ouverte de nouveau samedi matin à 8 heures.

Tandis que la foule des réfugiés s'écoule au Perthus, des arrivées sont annoncées à Cerbère, où près de trois mille soldats femmes et enfants sont déjà parvenus.

A Prats de Mollo, dernier village du département, on n'attendait pas de réfugiés en raison des montagnes élevées qui entourent la localité; or, samedi après-midi une véritable caravane de trois à quatre mille personnes a dévalé de sentiers abrupts, venant du col d'Ares situé à 1.600 mètres d'altitude.

A Saint-Laurent-de-Cerdans, un millier de personnes venant par La Muga et Rio Major sont arrivées. En dehors de quelques carabiniers, il s'agit surtout de femmes et d'enfants.

De Figueras à la frontière, des groupes de soldats remontent lentement, ce qui accroît la nervosité des civils; le ministère de l'intérieur fonctionne à Gerone; les autres ministères se sont installés dans la forteresse de San Fernando, à Figueras.

Les hommes valides sont désormais refoulés en Espagne

Perpignan, 28 janvier. — Sur les indications du gouvernement, le préfet des Pyrénées-Orientales a donné des instructions à tous les postes frontières, notamment au Perthus, où un barrage de gardes mobiles et de tirailleurs sénégalais a été établi pour que l'accès du territoire français soit interdit aux hommes valides réfugiés d'Espagne.

Le ravitaillement pourra être assuré dans une certaine zone en Espagne, et seuls seront acceptés désormais les femmes et les enfants. Quant aux hommes qui ont déjà pénétré chez nous, ils seront groupés, en attendant dans des centres spéciaux.

A Rome, on remise les drapeaux... jusqu'à la prise de Madrid

Rome, 28 janvier. — Un communiqué invite les habitants de la ville à retirer les drapeaux qui ont été mis aux fenêtres pour célébrer la prise de Barcelone.

Les drapeaux, ajoute ce communiqué, devront réapparaître lors que Madrid sera occupé.

Sept cents soldats italiens blessés en Espagne sont arrivés à Naples

Naples, 28 janvier. — Le navire-hôpital « Gradisca » vient de ramener d'Espagne, sept cents soldats italiens, blessés au cours des récents combats, dont 47 officiers et 57 sous-officiers.

Au cours de manifestations qui se sont produites samedi après-midi, à Paris, M. Marceau-Pivert a été appréhendé

Paris, 28 janvier. — Au cours de différentes petites manifestations, qui se sont produites samedi après-midi sur les boulevards pour réclamer l'ouverture de la frontière espagnole, M. Marceau Pivert, qui dirigeait un des groupes de manifestants, a été appréhendé, et conduit au commissariat pour refus de circuler.

Les gardes mobiles et les agents de police ont rapidement rétabli la circulation.

Le service d'ordre a été levé vers 19 h. Trois cents arrestations ont été opérées. La plupart des manifestants sont des jeunes gens, ils ont été relâchés, après vérification de leur identité.

M. Marceau Pivert a regagné son domicile.

UNE MORT MYSTÉRIEUSE A BEUVRAGES

Vendredi, vers 14 h., M. Léon Lorthioir, 61 ans, unijambiste, fut trouvé pendu à la tête de son lit. Il portait une blessure au cou et les meubles de la cuisine avaient été démolis à coups de hachette.

C'est sa femme qui découvrit son cadavre, après une courte absence.

Le docteur qui a examiné le corps a refusé le permis d'inhumer.

Une fillette tombe du premier étage et se blesse grièvement, à Lille

Samedi, la jeune Henriette Dewallens, 12 ans, demeurée seule dans le logement du premier étage de ses parents, 124, rue Pierre-Legrand, à Lille, jouait avec un jeune chat quand tout à coup le félin bondit sur l'appui de fenêtre. La fillette voulut le rattraper, mais, emportée par son élan, elle tomba dans une cour après avoir traversé une verrière.

La fillette qui porte une blessure sérieuse à la tête et des contusions multiples, a été transportée à l'hôpital Saint-Sauveur.

— La Commission des forces aériennes brésiliennes a été reçue par le maréchal Goering. La Commission a remis au maréchal un message du ministre de la Guerre et du ministre de la Marine du Brésil.

M. PAUL REYNAUD retrace le chemin parcouru depuis la signature des décrets-lois

Après avoir montré l'inutilité et les dangers du contrôle des changes, il cite quelques chiffres réconfortants concernant l'épargne et la production

EN TROIS MOIS, DÉCLARE-T-IL, LA PLACE DE LA FRANCE DANS LE MONDE A CHANGÉ

Paris, 28 janvier. — M. Paul Reynaud, ministre des finances, a prononcé samedi soir un important discours, qui a été radiodiffusé.

Le ministre a d'abord rappelé son allocution du 12 novembre, à la suite de la signature des décrets-lois, puis celle prononcée quinze jours plus tard, à la veille de ce qui devait être une grève générale.

« Tout ce que j'ai fait, dit-il, je l'ai fait pour vous rendre forts.

» Avons-nous réussi ?... » demande l'orateur, qui poursuit:

« Nous avons tenu »

« Le moment est mieux choisi aujourd'hui pour faire le point, car nous sommes en plein cyclone, et l'on juge mieux la résistance d'un navire dans la tempête. Je vous disais, le 12 novembre: « Nous serons encore secoués et ballottés par des vents contraires, mais nous tiendrons bon ». L'épreuve est venue. Avons-nous tenu bon ?

Le franc, monnaie refuge

» D'abord, où en est notre monnaie ? Le franc a-t-il tenu ? »

M. Paul Reynaud montre que la France, créancière du monde pour 90 milliards, ne pouvait adopter le contrôle des changes, qui aurait, en fait, fermé nos frontières aux capitaux.

« J'avais clos la discussion en disant à mes contradicteurs: « L'événement nous départagera ». L'événement est venu. C'est un fait, qu'il y a aujourd'hui, en Europe, une monnaie refuge: c'est le franc !

De l'or pour nos avions

» La preuve, c'est que la Banque de France est la seule banque d'émission qui, jour par jour, reçoive de l'or. Les capitaux rentrent en France suivant un rythme régulier. A ceux qui me disaient: « Votre politique n'est pas une politique de temps troublés », je réponds: si, au nom d'une économie de guerre mal comprise, nous avions, le 12 novembre, décidé le contrôle des changes, où seraient les centaines de tonnes d'or que nous avons reçues depuis lors ? Qu'il me suffise de vous dire ceci:

» Vous savez le prix ruineux, d'un avion ultra-moderne. Eh bien, avec ces tonnes d'or, la France aurait, demain, le moyen d'en acheter à l'étranger plus de cinq mille !

» Y aura-t-il encore un Français pour regretter, par amour-propre de doctrinaire, que nous ayons fait cette politique ? La liberté monétaire s'est-elle montrée pour nous un élément de force ou un élément de faiblesse ?

» Que font les déposants des Caisses d'épargne ? Pendant les vingt-quatre premiers jours de ce mois de janvier: 1 milliard 150 millions d'excédents de dépôts: il y a un an, pendant les trente et un jours de janvier 1938: 417 millions seulement; il y a deux ans, en janvier 1937, au taux des dégrèvements et des hausses de salaires, 280 millions; 280 millions, il y a deux ans; 1 milliard 150 millions aujourd'hui. Les « décrets-lois de misère » font bien les choses ! »

L'orateur explique ensuite comment par suite du fléchissement des valeurs sur tous les marchés du monde, la Bourse de Paris a dû, elle aussi, fléchir, mais moins qu'ailleurs. Mieux, par rapport à fin octobre, la moyenne des fonds d'Etat a monté en France, tandis qu'elle baissait à l'étranger de 2 à 4 pour cent. Et il conclut:

« A travers toutes les oscillations constatées depuis trois mois, nous avons le droit de dire que c'est la signature de l'Etat français qui s'est montrée, en Europe, la plus sûre, et qui fait prime.

Il n'y a plus de problème de la trésorerie

» Passons maintenant à la situation de la trésorerie. Aujourd'hui, elle est satisfaisante. Le Trésor a fait face, depuis le 28 octobre, à la quasi-totalité de ses découverts normaux, soit douze milliards, sans entraîner, le moins du monde, l'important volant de trésorerie constitué à cette époque.

Où en est notre économie ?

» Et maintenant, passons à notre situation économique. Les impôts nouveaux ont-ils apporté ce que nous attendions? Voici les chiffres, que je viens de recevoir. Il s'agit du rendement, à Paris, de la taxe à la production, pendant un mois, du 20 décembre au 20 janvier. L'an dernier, pour la même période, le fisc avait recouvré 308 millions. L'impôt ayant été augmenté, nous étions en droit, toutes proportions gardées, d'attendre 350 millions. Nous en avons reçu 421. Il en est de même pour les rentrées d'impôts directs.

» Notre « superfiscalité » a-t-elle donné un coup de massue à l'économie?

» A la veille des décrets-lois, il y avait 29.000 chômeurs de plus que l'année précédente à la même époque. Aujourd'hui, il y a seulement 15.000 chômeurs de plus qu'il y a un an. C'est donc une amélioration relative, qui porte sur 24.000 ouvriers.

» A côté du chômage complet, il y a le chômage partiel. Là aussi l'amélioration est sensible: du 1er novembre dernier au 1er janvier, la proportion des ouvriers travaillant moins de 40 heures est tombée de 17 % à 14 %.

L'accroissement de la production

» Encore un fait, l'indice de la production a monté de six points en deux mois. Nous avions produit 511.000 tonnes d'acier en octobre; nous en avons produit 580.000 en décembre.

» Des hauts-fourneaux ont été rallumés. Dans les industries textiles, chimiques et métallurgiques, les exportations sont en progrès. A Paris, dans les grands magasins, pour la première fois depuis longtemps, on constate une augmentation du chiffre d'affaires mensuel en novembre et en décembre.

» Enfin, un dernier signe, les sociétés ont émis ce mois-ci presque autant d'obligations que pendant toute l'année 1936. Voilà une première réponse à ceux qui disent que les capitaux ne s'investissent pas.

Le mécanisme de la reprise

» Ces éléments de reprise ne peuvent surprendre que ceux qui n'avaient vu dans notre plan que la fiscalité.

» Prenons les salaires: la masse des salaires distribués a été accrue depuis trois mois, grâce à la réforme du régime du travail. Les heures supplémentaires, devenues possibles, se sont multipliées. L'ouvrier a donc touché, à la fin de la semaine, une somme plus élevée.

» Et cette augmentation de salaire est une vraie augmentation, parce qu'elle correspond à de la richesse produite par lui; son pouvoir d'achat s'est donc réellement accru.

» L'attitude des ouvriers a été celle de Français conscients de la gravité de l'heure présente et de la nécessité de redresser l'économie nationale. Ils ont compris que le travail est non seulement une source de richesses pour tous, mais aussi facteur essentiel de la force de la France.

Des économies en profondeur

» Je vous disais, il y a trois mois, la nécessité de faire des économies en profondeur. Elle est bien plus impérieuse encore aujourd'hui.

» Pour supporter des dépenses militaires accrues, il a fallu ajourner les grands travaux civils. Et M. Paul Reynaud confirme les mesures décidées samedi matin en Conseil des ministres sur la proposition du « Comité de la hache ». Il insiste particulièrement sur celles qui concernent les fonctionnaires et les retraités des départements et des communes.

« Dans quelques communes et départements, les traitements et retraites sont encore, malgré des lois récentes, supérieurs de égal, à ceux des fonctionnaires de l'Etat. Dans un souci d'équité contre lequel nul ne peut s'élever, nous avons décidé, non pas de diminuer ces traitements, déjà supérieurs, mais de ne pas permettre une augmentation qui maintiendrait un avantage injustifié.

» Cette mesure s'imposait d'autant plus qu'il s'agit, surtout, de grandes villes, qui font certainement appel à l'Etat pour faire leurs fins de mois. A eux seuls, Paris et le département de la Seine ont emprunté, au Trésor, depuis deux ans et demi, 2 milliards 300 millions! Personne ne pense que cette situation puisse se prolonger longtemps.

» La mesure prise ce matin, n'est qu'une des premières mesures d'assainissement.

La France forte, la France guérie peut, aujourd'hui résister, demain collaborer

Enfin, le ministre des Finances conclut: « A la fin de ce discours, j'ai le droit de vous reposer la question et de vous dire: « N'avions-nous pas raison, le président Daladier et moi, de vous appeler à l'effort et au sacrifice?

» Grâce à vous, grâce à votre compréhension, grâce à votre discipline, la place de la France dans le monde a changé en trois mois.

» Vous avez fait la France plus forte, continuez votre effort. C'est ainsi, et ainsi seulement, que vous découragerez les mortelles imprudences. La France a la conscience tranquille, elle n'a de mépris pour personne, elle ne craint personne.

» Ne désespérons pas que, devant une France calme et décidée, tout le monde comprenne que l'Europe a bien autre chose à faire qu'à faire la guerre.

» La France forte, la France guérie peut, aujourd'hui résister, demain collaborer. »

LA GRANDE TOMBOLA de la Presse du Nord

C'est demain lundi 30 janvier, que commencera la mise en vente des billets de la grande tombola de la Presse du Nord de 1939. L'accueil si cordial et empressé que nos concitoyens ont toujours fait à cette tombola qui tient, incontestablement, le premier rang parmi toutes les tombolas régionales, ne manquera pas de se reproduire cette année encore, malgré les difficultés de l'heure présente.

En effet, cette nouvelle tombola, autorisée par arrêté de M. le préfet du Nord, en date du 27 octobre 1938, aura comme gros lots :

1. Un portefeuille d'une valeur de..... 50.000 fr.
2. Un portefeuille d'une valeur de..... 20.000 fr.
3. Un portefeuille d'une valeur de..... 10.000 fr.
4. Un portefeuille d'une valeur de..... 5.000 fr.

La commission de la tombola a estimé qu'en raison de la crise qui continue à se faire durement sentir dans notre région, il convenait de renouveler le geste des deux dernières loteries et d'ajouter à la longue série des lots une chose susceptible d'être fort justement appréciée à l'heure présente, soit

25 portefeuilles de 1.000 fr.

Comme les années précédentes, la tombola comportera de nombreux autres lots de haut prix et d'incontestable intérêt ; des lots utiles et agréables, ainsi que des surprises, dont la désignation sera publiée ultérieurement, mais qui ne seront pas échangeables contre espèces.

LE PRIX DU BILLET RESTE TOUJOURS D'UN FRANC, CE QUI FAIT DE LA TOMBOLA DE LA PRESSE DU NORD LA TOMBOLA MOINS CHERE DE TOUTES.

Les demandes peuvent être adressées à nos vendeurs et dépositaires, et dans nos bureaux.

— Le comité directeur de la Ligue maritime et coloniale française a émis un vœu en faveur d'un renouvellement urgent de notre flotte commerciale, « instrument essentiel de nos liaisons impériales ».

LE MONDE DU TRAVAIL

Les dirigeants de la Ligue ouvrière chrétienne au ministère du Travail

Les dirigeants de la L.O.C. (Ligue ouvrière chrétienne) ont été reçus par M. Pomaret, ministre du Travail.

La délégation après avoir félicité le gouvernement pour l'aide qu'il entend apporter à la famille par le décret du 12 novembre, fixant un minimum pour l'allocation familiale et prévoyant une majoration pour la mère restant au foyer, a mis le ministre du Travail au courant des difficultés que rencontraient actuellement les familles ouvrières, par suite de l'augmentation du coût de la vie.

La délégation a exprimé le vœu que la majoration d'allocation prévue par le décret pour la mère restant au foyer sans exercer une profession rémunératrice, et qui reste à fixer, soit assez substantielle pour permettre aux familles ouvrières de réaliser le but que poursuit cette mesure.

Elle a en outre attiré l'attention du ministre sur certains articles du décret, montrant les difficultés auxquelles se heurterait le contrôle des familles au sujet de l'alimentation et de l'hygiène, le retrait de tous avantages à la famille à enfant unique ayant dépassé cinq ans; de plus elle a souligné la nécessité de prévoir le cas des femmes veuves ou séparées de leur mari dont le décret ne parle pas.

La délégation ayant présenté diverses suggestions, a exprimé le vœu de voir le gouvernement poursuivre et compléter cette politique familiale si indispensable au relèvement du pays.

Le ministre du Travail a réservé le meilleur accueil aux dirigeants de la L.O.C. Il s'est montré très intéressé tant par les explications fournies sur le but de la L.O.C., mouvement des familles ouvrières, que sur les diverses observations qui lui étaient faites, concernant le décret qui doit entrer en application le 1er avril 1939. Il a bien voulu affirmer que le gouvernement ne manquerait pas de tenir compte des suggestions qui lui ont été présentées.

M. de Monzie a rendu sa sentence arbitrale dans le conflit minier

Paris, 28 janvier. — Le ministère des Travaux publics communique :

« Après avoir entendu séparément, dans la journée de vendredi, les délégués patronaux et ouvriers, au sujet de l'application de l'article 10 du décret du 12 novembre 1938, aux conventions minières d'avril et juin 1938, le ministre des Travaux publics, a samedi soir, donné connaissance aux deux délégations de la sentence arbitrale qu'il avait établie :

» Sur sept clauses données comme contraires au décret-loi, M. de Monzie a décidé que trois d'entre elles ne sont pas contraires aux prescriptions du décret-loi et maintient le texte d'une quatrième. Pour les trois autres clauses, une formule est substituée au texte antérieur en ce qu'il est contraire au décret-loi ».

L'incorporation des jeunes gens nés en novembre 1918 aura lieu en avril prochain

En vue de faire face aux besoins d'effectifs nécessités par la situation actuelle il a été décidé que les jeunes gens nés pendant le mois de novembre 1918, dont l'incorporation devait normalement avoir lieu en octobre 1939, seront incorporés au mois d'avril de cette même année.

En outre, l'incorporation d'avril 1938 comprendra : 1) un certain nombre de jeunes gens, docteurs en médecine, pharmaciens, chirurgiens-dentistes diplômés, étudiants en médecine, pharmacie ou chirurgie dentaire, dans les conditions qui ont déjà fait l'objet du communiqué du 24 septembre 1938 ; 2) les autres jeunes gens auxiliaires, et volontaires pour être appelés à cette époque sous les drapeaux; 3) les jeunes gens qui, réformés temporairement n° 2 auront, trois mois après leur mise en réforme temporaire, été, sur leur demande, examinés par une Commission de réforme et déclarés aptes au service armé ou au service auxiliaire, avant le 15 avril 1939.

Par ailleurs, une période d'engagements par devancement d'appel sera également ouverte à cette époque.

L'attention des intéressés est attirée tout particulièrement sur cette disposition qui leur permet d'être incorporés à une date s'accordant avec leurs convenances personnelles et, sous certaines conditions, de choisir leur corps d'affectation.

Le problème des classes dans la communauté nationale et dans l'ordre humain

C'est le problème qu'étudiera la « Semaine sociale » de 1939 à Bordeaux

De « La Personne humaine en péril » observée à la Semaine de Clermont-Ferrand, de « La liberté et des libertés », étudiées à la Semaine de Rouen, en 1938, les Semaines sociales de France vont passer cette année, à Bordeaux, au « Problème des classes dans la communauté nationale et dans l'ordre humain ».

Les trois sujets se tiennent par les liens les plus intimes. Qu'il y ait aujourd'hui des mouvements de classes, des antagonismes de classes, dont dépendent le destin des personnes, des familles, l'usage de la liberté et des libertés personnelles familiales, professionnelles, civiques, c'est l'évidence.

Mais le problème des classes est aussi des plus actuels. Chacun des événements qui ont passionné la communauté nationale, tant sur ce plan intérieur qu'extérieur — Anschluss, accords de Munich, redressement économique et financier de la France — a suscité, parmi les classes sociales des remous, des réactions en sens divers. Il s'agira donc de restaurer la communauté nationale, de donner à toutes les classes le sentiment unificateur d'une destinée commune qui rendrait possibles les plus grands sacrifices, pourvu que tous y aient leur part et y apportent leur consentement.

* * *

Et M. Eugène Duthoit, président des Semaines sociales, qui présente ainsi le problème dans la « Chronique sociale de France », donne ensuite un aperçu des études qui en seront faites à Bordeaux :

Les faits : l'évolution historique des classes. — Ce qu'est « la classe » sociale. — Tableau des classes dans la France d'aujourd'hui. — Conséquences de l'existence des classes. — Les classer et les régimes totalitaires.

La doctrine : Les inégalités et la vocation des classes. — Les rapports des classes entre elles. — La primauté de la communauté nationale sur l'activité des classes. — Les classes et l'ordre social. — Les classes et l'ordre humain. — Les classes et le corps mystique du Christ.

Les applications : Les classes et l'organisation professionnelle. — Les classes et les conflits collectifs. — Les classes et la culture. — L'éducation des classes par les mouvements spécialisés d'action catholique.

— Le Conseil œcuménique des églises chrétiennes, qui cherche à grouper toutes les confessions chrétiennes, en dehors de l'église catholique romaine, s'est ouvert à Saint-Germain-en-Laye, et se poursuivra les 29 et 30 janvier.

Roubaix

Aujourd'hui, dimanche 29 janvier :

Aujourd'hui: saint François de Sales; demain, sainte Bathilde.

Soleil: Lever, 7 h. 28; coucher, 16 h. 41.

Lune: Pleine lune le 4 février.

Médecins de garde (à n'appeler qu'en cas d'absence du médecin de la famille): MM. les docteurs Richard, boulevard Gambetta, 55 (Tél.: 359.07) et Ek, Delahousse, boulevard de Colmar, 21 (Tél.: 300).

Dentiste de garde du dimanche 29: M. Robert Dubar, 9, rue du Trichon.

Pharmaciens de garde du samedi soir 28 au lundi 30 janvier, à 13 h.: MM. Deleporte, 116, rue du Moulin et Dezoteux, 52, rue du Freenoy.

Sapeurs-pompiers : numéro d'appel pour les incendies : 322.33.

Assemblée de la Ligue féminine d'A. C. de Saint-Martin: à 14 h. 30, rue du Vieil-Abreuvoir.

Hippodrome-Théâtre: à 15 h. « Guillaume Tell ».

Gala de la Française: à 16 h., Maison Saint-Louis.

Gala de Saint-Louis-Sports: à 16 h.

Fête des familles nombreuses du Favreuil: à 16 h. 30, rue du Danemark.

Amis de la basse-cour: à 17 h., au café Pandore, remise de récompenses.

Un pilleur d'autos se fait pincer, rue de l'Epeule

Et son arrestation amène la découverte d'une petite bande de cambrioleurs et de voleurs de vélos

La rue de l'Epeule offre un riche champ d'action aux pilleurs d'automobiles les soirs de spectacle. Fort heureusement pour les automobilistes, une surveillance discrète mais incessante y est exercée. Et c'est ainsi que l'on connut les agissements de deux individus, dont la manière de rôder autour des autos en stationnement était des plus suspectes.

On les surveilla de loin. Et vendredi, dans la soirée, M. Deconinck, directeur du « Colisée » surprenait l'un d'eux en flagrant délit.

Cet homme, Lucien Lecherf, âgé de 32 ans, mécanicien, domicilié 30, rue Watt, fut appréhendé au moment où il fouillait dans une auto place de l'Abreuvoir.

Il fut remis peu après une patrouille d'agents cyclistes. Puis, les agents Hus et Delporte, commencèrent une enquête pour découvrir le compère qui l'accompagnait généralement.

Une deuxième arrestation...

Habilement interrogé, Lecherf fut, en effet, contraint d'avouer qu'il avait un complice : Georges Dubus, 48 ans, peintre, domicilié 17, rue de Wasquehal.

On se mit aussitôt à la recherche de ce dernier... et on le trouva au domicile de Lecherf où, très inquiet, il était venu aux nouvelles. Cette deuxième arrestation, due à la perspicacité et à l'esprit d'initiative des agents Hus et Delporte, devait faire découvrir une véritable bande ayant déjà maints méfaits à son actif.

...suivie d'une troisième...

Samedi matin, les deux individus furent conduits à la Sûreté et M. Morillon, commissaire-chef, prit l'affaire en main.

Interrogatoires, confrontations, etc., se succédèrent sans interruption toute la matinée... et finalement on apprit l'existence de deux autres complices : Eugène Van Lancker, 28 ans, apprêteur, domicilié 29, rue de la Limite, à Croix, et Adonis Leman, 27 ans, soudeur, 86, rue de l'Avenir à Croix.

Les inspecteurs Nisse et Alard furent dépêchés pour opérer les arrestations de ces nouveaux venus. Mais seul Van Lancker put être rejoint.

Déjà au courant de l'arrestation de Lecherf et de Dubus, la nuit précédente, Leman avait préféré quitter immédiatement ces lieux devenus pour lui trop peu sûrs.

...et d'une quatrième

Ce n'était pas tout. On se remit derechef au travail et l'on trouva encore un cinquième complice : Georges Dubus, 46 ans, père du précédent, et domicilié avec son fils, 17, rue de Wasquehal. Ce cinquième compère fut peu après arrêté.

Ainsi donc, sur les cinq individus composant la bande, quatre sont sous les verrous, et le cinquième est en fuite. L'affaire était bonne.

Le tableau de chasse

On s'efforça ensuite d'établir le bilan de l'activité coupable de la bande. Car les individus en question ne limitaient pas leur « travail » au pillage des autos. Un cambriolage par-ci, par-là, ne leur faisait pas peur, et l'on put établir notamment, que trois d'entre eux s'introduisirent, en septembre 1937, chez M. Edouard Rousseel, 1, rue Bossuet, d'où ils emportèrent un vélo.

Ils cambriolèrent aussi — les uns et les autres — une habitation de la rue de Lille, chez Mme Duquesne, où ils enlevèrent des couverts en argent, divers objets et des victuailles, ainsi qu'une autre habitation à Croix., dans le quartier du Vent-de-Bise, où ils ne trouvèrent que douze bouteilles de vin et une pendule. Les malfaiteurs dévalisèrent aussi plusieurs poulaillers et clapiers, dont un boulevard Montesquieu où ils cueillirent douze poules, et un autre encore, à Wattrelos, près de l'hôpital de cette commune.

A ce tableau, déjà chargé, il faut aussi ajouter le rapt de nombreux vélos et tout dernièrement, le vol d'un vélomoteur à l'entrée de la Caisse d'Epargne.

C'est Georges Dubus, le père, qui est l'auteur de ce coup-là.

Plusieurs machines furent découvertes aux domiciles des cinq complices, où l'on opéra des perquisitions, et notamment, le vélomoteur cité plus haut et un vélo volé voici près d'un an à Mlle Solange Deares, 17 ans, domiciliée 287, rue des Longues-Haies.

Tout cela ne constitue, croit-on, qu'un aperçu du « tableau de chasse » de la bande. L'enquête continue activement sur cette affaire qui ménage peut-être encore des surprises.

Lecherf, Dubus, le père et le fils, et Van Lancker seront déférés au Parquet de Lille. Quant à Adonis Leman, il est activement recherché.

Le succès de l'un de nos concitoyens

Parmi les lauréats année 1938 de la Société d'Education et d'Encouragement de Paris « Arts, Sciences, Lettres », nous relevons avec plaisir au palmarès le nom de notre concitoyen M. Raoul Mariage, demeurant 31, rue de la Rondelle.

Cette récompense lui a été attribuée en raison de sa participation aux principales expositions artistiques où ses tapis de qualité remarquable et de grande distinction obtinrent un brillant succès.

Près de 270.000 voyageurs se sont embarqués l'an dernier en gare de Roubaix

Pourtant, les différents chapitres de la grande vitesse marquent un net recul dans leur activité

La statistique des opérations du chemin de fer est, dit-on, un baromètre certain du commerce et de l'industrie.

Or, si nous en croyons la statistique de la grande vitesse de la gare principale de Roubaix, l'économie roubaisienne a dû être l'an dernier singulièrement ralentie.

Les chiffres enregistrés en 1938 marquent en effet un recul sensible comparativement à l'année précédente. Il est vrai que, depuis plusieurs années déjà, les statistiques indiquent une incessante régression du chiffre d'affaire. Seule une branche de cette activité — une innovation récente — celle des « petits-colis » augmente d'année en année son excédent.

Voici d'ailleurs des chiffres qui ont été fournis par M. Brissaud, le distingué chef de la grande-vitesse de la gare principale de Roubaix :

En 1938, les Roubaisiens ont beaucoup moins voyagé que l'année précédente. Il a été délivré en effet 267.805 billets contre 318.188 en 1937, soit un écart de cinquante mille billets... Il faut retenir, il est vrai, que l'année précédente fut marquée par l'Exposition de Paris et la première application de la loi sur les congés payés, qui furent l'occasion de très nombreux départs vers la capitale, le littoral français et belge et d'autres régions. Les recettes sont aussi déficitaires malgré l'augmentation des tarifs : 7 millions 360.000 frs en 1938 et 7 millions 700.000 frs l'année précédente, soit un écart de 350.000 frs.

Il y a dix ans, on avait délivré 400.000 billets !

Le trafic des messageries est aussi en régression : on a relevé 106.819 expéditions et un tonnage de 9.656 tonnes, contre 114.257 expéditions et 11.235 tonnes en 1937.

Le chapitre des petits colis est le seul du trafic de la grande vitesse qui soit en excédent, 84.331 contre 81.998. Organisé en 1935, il est d'ailleurs en progression constante.

Baisse très sensible dans les envois de postaux : 456.461 contre 577.499 en 1937 et 766.952 en 1936. C'est surtout l'organisation par les P.T.T. d'un service de colis à 3 kilos qui est cause de cette situation, de nombreuses firmes remettant maintenant à la poste, les envois d'échantillons de laines qu'elles expédiaient auparavant directement à la gare. On a reçu aussi 26.000 postaux de moins qu'en 1937, soit 71.404.

Enfin, le bulletin des arrivages accuse 77.838 articles et 11.986 tonnes contre 82.838 articles et 13.637 tonnes.

La situation des affaires n'est peut-être pas le seul facteur en cause dans cette diminution. Il faut aussi signaler les transports par route qui prennent une grosse extension et qui doivent certainement, pour une bonne part, être rendus responsables de cet ensemble déficitaire.

Nous présenterons prochainement la statistique des opérations de la petite vitesse.

CARNET

Naissance

— M. et Mme Gérard Vernier sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Raphaële.

Roubaix, 21 janvier. - 34, rue Chanzy.

Mercredi 1er et jeudi 2 février. 14068

Nécrologie

— On annonce de Bordeaux, la mort de M. Marcel Gounouilhou, président fondateur du Syndicat des quotidiens régionaux, ancien directeur de la « Petite Gironde », conseiller général de la Gironde, ancien député.

Le train des «plaisirs de la neige» était hier à Roubaix

LE WAGON RÉSERVÉ AUX ALPES. (Ph. J. de Rz.)

Le train des « plaisirs de la neige... » quel joli nom et comme il évoque bien les Alpes prestigieuses et leurs immenses champs immaculés, les blanches Pyrénées aux cimes altières, les Vosges séduisantes, le Jura, l'Auvergne, les rudes Cévennes.

Véritable exposition ambulante, le train des « plaisirs de la neige » est venu samedi « parler » aux Roubaisiens de tout cela. Avec des graphiques, des dioramas, des gravures, des peintures, des photographies, il porte dans ses flancs une documentation abondante, précise et extrêmement suggestive. Chamonix, Villard-de-Lans, l'Hospitalet, Superbagnères, Les Rousses, Mégève, etc., etc..., aucune station n'est oubliée. Et en parcourant ce long convoi dédié à nos montagnes, on évoque irrésistiblement les skis élancés, les luges capricieuses, les pentes glissantes, le poudroiement lumineux de la neige étincelante, les abris bien chauffés, les patinoires zébrées d'arabesques.

Le train des « plaisirs de la neige » donne aussi d'utiles indications aux gens séduits par le charme de nos stations d'hiver. Et plus d'un visiteur, sans doute, en sortant, rêvera à telle petite station de Savoie ou du Dauphiné, frileusement blottie sous la neige, et d'où l'on entend déjà le tintement désuet